



Double assurance pret immo

Par **ReeseB**, le **10/10/2020** à **11:59**

Bonjour,

Nous avons fait l'acquisition d'un bien immobilier. Quelques mois après le début de la mise en place du crédit immobilier, nous avons fait une demande de substitution d'assurance, on nous a fait une contre-proposition à réception de cette demande. La contre-proposition nous paraissant intéressante nous l'avons acceptée. La banque nous a donc fait parvenir les liens vous permettant la souscription à cette nouvelle assurance.

Malheureusement, lors du premier prélèvement, nous constatons que l'assurance de prêt initial court toujours. J'ai prévenu la banque qui doit s'en occuper depuis le mois d'août. A ce jour ce n'est toujours pas réglé car l'ancienne assurance n'a pas été prévenue et ne veut donc pas résilier. La banque nous dit qu'ils ne savent pas comment remédier à cela et nous continuons à payer deux assurances.

Que faire pour régler ça ?

Merci.

Par **morobar**, le **11/10/2020** à **09:30**

Bonjour,

Vous connaissez le prelier assureur, il vous suffit de résilier le contrat. Pourquoi passer par la

banque ?

Par **ReeseB**, le **11/10/2020** à **10:44**

Car les deux assurances ont été souscrites via la banque et il nous a été annoncé que la banque s'occupait de tout étant donné que les assurances étaient leurs partenaires

Par **morobar**, le **12/10/2020** à **09:33**

Prenez vous en mains et faites directement la résiliation selon les termes du contrat en votre possession.

Par **chaber**, le **13/10/2020** à **07:38**

bonjour

commencez par faire opposition aux prélèvements de cet assureur.

Votre banque est responsable de cette double assurance